

DEVOIR LEGAL D'INFORMATION ART. 45 LSA

Edition 01.2024

BASE LEGALE

Les intermédiaires d'assurance non liés sont soumis à une surveillance étatique. Celle-ci est fondée sur la Loi sur la surveillance des assurances (LSA) et comprend, entre autres, les obligations d'information décrites ci-après. Le présent document contient les informations à déclarer conformément à l'article 45 de la LSA. Celles-ci, ainsi que d'autres informations, sont répertoriées sur le site web de Schafer Assurances SA (www.schafer.ch).

IDENTITÉ ET INSCRIPTION AU REGISTRE

La société Schafer Assurances SA est enregistrée sous le numéro F01060780 dans le registre public de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA (www.vermittleraufsicht.ch) en tant qu'intermédiaire d'assurance non lié.

Siège social :

Schafer Assurances SA, Impasse de la Forêt 13, Case postale 544, 1701 Fribourg, Suisse.

ETENDUE DES PRESTATIONS DE SERVICES ET SECTEURS D'ACTIVITÉS

La société Schafer Assurances SA n'est ni juridiquement ni économiquement liée à une compagnie d'assurances et propose des services d'assurances de plusieurs compagnies en tant qu'intermédiaire en assurance indépendant et non lié. Elle défend les intérêts du mandant vis-à-vis des compagnies d'assurances et d'autres tiers.

À l'exception de la réassurance, Schafer Assurances SA représente tous les secteurs de l'assurance.

NOTICE GENERALE CONCERNANT L'INDEMNISATION

Pour les prestations de services usuelles de la branche, telle que les prestations de conseil et de gestion en matière d'assurances, Schafer Assurances SA ne facture aucun honoraire. Elle est rémunérée par les commissions de courtage courantes, incluses dans les primes d'assurances, versées par l'assureur. L'étendue des taux des commissions de courtage est représentée dans les conditions générales relatives au mandat de courtage.

Les prestations de services qui vont au-delà des activités typiques de la profession d'un courtier en assurances, comme par exemple des analyses et rapports de risques approfondis, des activités de risk management ou de conseil en matière juridique, sont payantes et peuvent, le cas échéant, aussi être élaborées par des tiers mandatés par le mandataire. Un honoraire est uniquement dû si le mandant a donné explicitement son accord par écrit au préalable.

COLLABORATION AVEC LES COMPAGNIES D'ASSURANCES ET LES FONDATIONS DE PREVOYANCE PROFESSIONNELLE

Schafer Assurances SA collabore avec les principales compagnies d'assurances ainsi qu'avec des fondations de prévoyance professionnelle sélectionnées. Aucune obligation de production ni aucun contrat d'exclusivité n'existent. Schafer Assurances SA est libre et indépendante dans le choix de son prestataire d'assurance.

A + I Aviation Insurance	Die Mobiliar	Orion
AIG Europe	ECA	Patrimonia
Allianz Global Assistance	ECAB	PAX
Allianz Global Corporate Speciality	Emmental Versicherung	Pens Expert
Allianz Suisse	Epona	PK Pro
Ärzte Kasse	Euler Hermes	Profond
ASGA Pensionskasse	Europäische Reiseversicherung	Protekta
Aspen Insurance	Fondation BCV	Retraites Populaires
Assura	Gastro Social	Sanitas
Atupri	Generali	Schweizer Hagel
AXA	Groupe Mutuel	Solida Versicherungen AG
AXA-Arag	GVB	SUVA
AXA-XL	GVB Privatversicherung AG	Swica
Bâloise	HDI Global	Swisscanto
BELMOT Swiss	Helsana	Swisslife
CAP	Helvengo	Sympany
CHUBB	Helvetia	TSM
CIEPP	Innova	Uniqa
Concordia	KPT / CPT	Vaudoise
Coop Rechtsschutz AG	Liberty Mutual Insurance	Visana
Copré	Lloyd's	VSM-Sammelstiftung
CSS	Mannheimer Versicherung AG	Zürich
Dextra	ÖKK	

Cette énumération n'est ni exhaustive ni définitive.



FORMATION CONTINUE

Afin d'assurer une expertise complète dans le domaine de l'assurance, les collaborateurs de Schafer Assurances SA participent à des formations internes et externes. Contactez-nous pour de plus amples informations.

RESPONSABILITÉ

Schafer Assurances SA peut être tenue responsable en cas de faute, de négligence ou d'informations erronées liées à ses activités de courtage.

Toute réclamation est à adresser à :

Schafer Assurances SA
Impasse de la Forêt 13, Case postale
CH-1701 Fribourg

Schafer Assurances SA dispose d'une assurance responsabilité civile professionnelle avec une somme d'assurance de 5 millions de francs suisses auprès de l'Allianz Suisse SA.

PRÉVENTION DES CONFLITS D'INTÉRÊTS

Schafer Assurances SA prend toutes les mesures nécessaires pour éviter les conflits d'intérêts liés à ses activités de courtage et s'engage à informer le mandant si, malgré toutes les mesures prises, un désavantage devait lui être causé.

CONFIDENTIALITÉ ET PROTECTION DES DONNÉES

Schafer Assurances SA traite les données personnelles qui lui sont transmises conformément aux principes de l'article 6 de la Loi fédérale sur la protection des données (LPD).

Le mandant est informé que Schafer Assurances SA traite régulièrement des données personnelles particulièrement sensibles (notamment des données de santé et des données salariales) pour l'exécution correcte de son mandat. De plus, il prend note que la divulgation de données personnelles à des tiers (notamment des compagnies d'assurances) est nécessaire pour les demandes d'offres, appels d'offres, conclusion de contrats d'assurances ou dans le cadre du règlement des sinistres.

Schafer Assurances SA ne traite les données personnelles particulièrement sensibles que dans le cadre de l'exécution du mandat et de la conservation ultérieure.

Les données d'identification, les données d'adresse et les coordonnées peuvent également être utilisées à des fins marketing (par exemple, pour des invitations à des événements et des newsletters).

Schafer Assurances SA limite les données personnelles transmises à l'essentiel. Dans certaines circonstances, Schafer Assurances SA peut également être tenue de divulguer les données personnelles aux autorités. Dans la mesure du possible, Schafer Assurances SA s'assure que ces destinataires respectent les exigences en matière de protection des données et traitent les données personnelles transmises de manière confidentielle.

Schafer Assurances SA conserve les données personnelles transmises aussi longtemps qu'elles sont nécessaires pour remplir les obligations contractuelles et légales (par exemple, l'obligation de conservation des pièces comptables pendant 10 ans).

Tant que les droits légaux de ou contre Schafer Assurances SA ne sont pas prescrits, les données personnelles nécessaires à la mise en œuvre ou à la défense des intérêts correspondants peuvent continuer à être stockées.

Par ailleurs, la politique de confidentialité du mandataire peut être consultée sur : <https://www.schafer.ch/dataprotection>

Le délégué à la protection des données de Schafer Assurances SA :

Schafer Assurances SA, Cédric Stauffacher, Impasse de la Forêt 13, Case postale, 1701 Fribourg, Suisse

